



Ordre du jour

de la séance publique du conseil communal qui aura lieu dans la Salle des Chevaliers du château de Mersch le **lundi, 27 mars 2023 à 18.00 heures** pour discuter les points à l'ordre du jour suivant:

- 1) Présentation du bilan annuel du "Pacte Nature";
- 2) Avis du conseil communal au sujet de l'inventaire du patrimoine architectural de la commune de Mersch - Immeubles à classer comme patrimoine culturel national;
- 3) Lotissements de terrains dans des zones soumises à un plan d'aménagement particulier «quartier existant»;
- 4) Approbation du projet d'aménagement particulier No 19555/45C sis à Mersch au lieu-dit «rue d'Arlon» pour le compte de l'Administration communale de Mersch;
- 5) Approbation du devis relatif au réaménagement du WC existant, place de l'église;
- 6) Approbation du devis relatif aux travaux de rénovation du hall omnisports à Mersch, Rue des Prés;
- 7) Approbation du devis relatif aux travaux de finissage de trottoirs et de rues;
- 8) Approbation de l'avant-projet détaillé avec devis relatif à la réhabilitation des captages "An der Baach";
- 9) Approbation du devis pour l'achèvement de diverses mesures à réaliser au réseau d'eau potable pour les années 2023 et 2024;
- 10) Approbation de décomptes de travaux extraordinaires;
- 11) Adhésion de la commune de Wahl au Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature;
- 12) Office social: Approbation (avis) d'une décision du conseil d'administration;
- 13) Création d'un service de proximité;
- 14) Approbation de contrats, conventions et actes;
- 15) Circulation:
 - a) Modification du règlement général de circulation;
 - b) Confirmation de règlements de circulation temporaires;
- 16) Communications du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers;

A huis clos:

- 17) Personnel: Nomination d'un agent municipal (m/f) sous le statut du fonctionnaire communal, carrière de l'agent municipal, groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières;

Mersch, le 15 mars 2023

pr. le collège des bourgmestre et échevins,
le secrétaire, le bourgmestre,